



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG
AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 131-2022



Prenez avis que le 5 février 2024, dans la salle des délibérations du conseil, située à l'hôtel de ville au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, se tiendra une séance du conseil municipal de la Municipalité de Frelighsburg à compter de 19h, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation suivante :

NATURE DE LA DEMANDE

Demande de dérogation mineure visant à aménager une baie de chargement et de déchargement en cour avant. L'article 131 du règlement de zonage 131-2022 stipule que les baies de chargements et de déchargement sont uniquement autorisées dans les cours latérales et arrière.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Adresse : 11 chemin Ballerina
Lot no. 5 896 246
Matricule : 5392-35-5344



DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER
DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Sergey Golikov
Directeur général
Greffier-trésorier